

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 MAI

La dissolution et la revision AU PARLEMENT

Voici le procès-verbal officiel de l'importante discussion qui a eu lieu dans le groupe de l'Union des Droites au sujet de la dissolution et de la revision :

Plusieurs de ses membres rendent compte d'abord de leurs impressions à la suite des élections municipales et constatent que dans tous les départements le mouvement conservateur s'est accentué. Les élections municipales se soldent par un gain considérable qui ne peut qu'augmenter la confiance en un avenir prochain et réparateur.

La réunion a été saisie ensuite d'une proposition de M. H. Pion et de plusieurs de ses collègues tendant à inviter le président de l'Union des Droites à se concerter immédiatement avec les bureaux des autres groupes de droite en vue de poursuivre par tous les moyens légaux parlementaires et extra-parlementaires la dissolution de la Chambre actuelle pour arriver à la revision de la Constitution.

M. le comte de Mun appuie chaudement la proposition de M. Pion.

« Le vœu du pays est de se débarrasser des abus du parlementarisme. Il faut que la Droite ait l'initiative du mouvement et que les bureaux des groupes s'entendent au plus tôt sur les mesures à prendre. »

M. le marquis de Breteuil partage le sentiment de M. le comte de Mun ; il insiste sur la nécessité d'agir promptement et de parler au pays sans s'inquiéter des résistances de la Chambre.

M. de Cassagnac estime que non-seulement il n'y a pas de temps à perdre, mais qu'il appartient aux Droites de prendre la direction du mouvement et de réclamer pour elles devant le pays le bénéfice d'un programme qui est le leur depuis longtemps.

MM. Martin, Paulmier, de Lanjuinais

adhèrent aux observations qui viennent d'être présentées.

M. Léon Cherreau se rallie à la proposition ; il fait observer que la dissolution est l'achèvement nécessaire et logique vers la revision de la Constitution.

M. Maurice (Nord) indique qu'un des moyens d'atteindre ce but serait l'organisation d'un vaste pétitionnement adressé au Président de la République.

M. le baron de Marco, président de la réunion, résume les opinions émises au cours de la réunion et constate qu'elles n'ont rencontré aucune contradiction.

A l'unanimité, la réunion, après avoir chargé M. le comte de Martimprey de rédiger le procès-verbal, adopte la résolution suivante :

« Le président est invité à entrer immédiatement en rapport avec les présidents des autres groupes de droite à l'effet de s'entendre avec eux sur les moyens parlementaires et extra-parlementaires de poursuivre la dissolution de la Chambre. »

ENTRE DEUX

Le président Floquet ne peut pas se passer des opportunistes du Palais-Bourbon ; il ne peut pas non plus se passer des communalards de l'Hôtel de Ville.

Il lui faut, au Palais-Bourbon, les voix des opportunistes pour n'être pas renversé ; et il lui faut la bienveillance du Conseil municipal de Paris pour que les communalards de la Chambre ne lui jouent pas de trop mauvais tours. En somme, la politique du président Floquet est très délicate et l'oblige à ménager et à égratigner à la fois des gens qui n'éprouvent pour son gouvernement qu'une défiance très justifiée.

Il paraît que l'élection de l'Isère et le vote du Conseil municipal en faveur des grévistes de Pantin ne font qu'une seule et même question.

Pour plaire aux radicaux, l'administration a soutenu énergiquement la candidature Gaillard contre celle de M. Girerd.

D'où colère des opportunistes. Et pour apaiser cette colère, le président Floquet a dû se résigner à contrarier son cher Conseil municipal.

Quand nous disons *cher*, c'est une façon de parler ; car au fond, le président Floquet est un aristocrate autant que feu Robespierre, et ledit Conseil le gêne beaucoup plus qu'il ne lui plaît. Il y a donc eu un marché.

Soutenez Gaillard, ont dit les radicaux, et nous ne protesterons pas contre la suppression des 40,000 francs votés pour l'émeute.

Supprimez les 40,000 francs, ont dit les opportunistes, et nous vous pardonnerons peut-être l'échec de Girerd.

COLÈRES RÉPUBLICAINES

Il paraît qu'au conseil des ministres on a agité la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'expulser M. le général Boulanger. Paris avait déjà traité d'une plume favorable ce sujet sur lequel la République française donne indirectement son avis à propos du voyage dans le Nord :

« Il reste à savoir si le gouvernement de la République pourra tolérer, une seconde fois, une pareille campagne de guerre civile. En Angleterre et aux Etats-Unis, la question serait résolue tout de suite ; cela ne serait pas permis. »

Que M. Boulanger devienne gênant pour le gouvernement, la chose n'est pas douteuse ; que M. Boulanger qui a été le promoteur de mesures iniques d'exception, ne soit pas fondé à revendiquer les bénéfices de l'égalité devant la loi, cela est vrai. Mais le droit ne se mesure pas aux qualités de celui qui en use et même qui en abuse.

M. Boulanger parcourt le département dont il est le député ; il est fêté, on lui offre des banquets, il paye son écot en monnaie oratoire, dans les rues on le siffle ou on l'acclame et l'agitation naît sous ses pas. Est-ce que M. Gambetta n'a pas eu aussi ses tournées départementales ; est-ce que M. Clé-

menceau n'a jamais exposé le programme radical en province ; est-ce que M. Ferry n'a pas discoursé à tort et à travers, alors qu'il était ministre et depuis la chute dont il ne se relèvera pas ?

M. Boulanger a le tort d'être plus populaire que ses adversaires radicaux et opportunistes. Va-t-on créer le délit d'enthousiasme et la contravention des applaudissements ? Tout est possible sous un régime impuissant à faire respecter l'ordre, et qui a depuis longtemps relégué la liberté parmi les « vieilles guitares ». Mais nous qui défendons la liberté comme la garantie nécessaire de l'autorité légitime, nous qui servons le droit dans lequel nous voyons la sauvegarde indispensable à la sécurité et au bien de notre pays, nous ne saurions approuver les projets d'expulsion qui hantent, paraît-il, la cervelle en délire des gouvernants. M. Boulanger ne mérite point, du reste, l'honneur d'être traité ou plutôt maltraité comme un prince.

Et, d'autre part, le péril social n'est pas dans ses harangues pleines de banalité, dans ses pérégrinations tapageuses. Si ces manifestations sont possibles, c'est parce que, sous le gouvernement des radicaux comme sous celui des opportunistes, la France n'est pas gouvernée. Quelle confiance le pays peut-il avoir dans la gestion régulière de ses affaires, dans le maintien de l'ordre, lorsqu'il voit au pouvoir des gens qui, la veille encore, étaient des apologistes de l'émeute, des sectaires qui ont rallumé le flambeau, depuis longtemps éteint, des fureurs antireligieuses, qui ont gaspillé les finances au profit de leurs marchés électoraux, et qui ont déchaîné contre les capitalistes, aussi bien que contre les « curés », les colères sauvages de la tourbe révolutionnaire !

Le pays ne demande pas l'expulsion de M. le général Boulanger, mais le résultat si conservateur des élections municipales permet de croire qu'au prochain scrutin destiné à renouveler la Chambre, il se prononcera avec vigueur pour l'expulsion de la République.

LOUIS D'ESTAMPES.

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Miss Tilda, vivait désormais tous les jours auprès de sir Glengarry, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il témoignait à Ellen une affection paternelle. Quand la jeune fille venait s'asseoir au chevet du malade, pendant qu'elle lisait, pour le distraire, le journal du soir, sir Robert semblait de longues heures auprès de lui, et, si elle arrivait, le sourira aux lèvres, il lui tendait sa large main, avec une expression de contentement dans les yeux.

Heureuse de ces bonnes dispositions, la jeune fille en ressentait un bonheur d'autant plus profond, qu'elle voyait clairement les ravages que la maladie avait causés dans la santé de son oncle. Quelques jours de repos absolu l'avaient fait rapidement entrer en convalescence ; mais combien ses cheveux avaient blanchi comme ses traits se décoloraient ! Ellen remarquait avec tristesse les rides nombreuses et profondes qui sillonnaient le front de sir Robert, et quand il

était étendu dans son fauteuil, près de la fenêtre, les traits de son visage étaient creusés et défaits. La force manquait désormais à cet homme autrefois si robuste, et il était frappé de voir comment quelques heures de souffrance avaient fait un vieillard de ce hardi chasseur.

Cependant, à force de soins et de précautions, sir Glengarry se remit peu à peu. Miss Matilda s'efforçait pour lui rendre tous les services imaginables ; il la repoussait souvent, faisait peu de cas de sa présence et ne la remerciait jamais. Mais à mesure que la santé de sir Glengarry s'améliorait et que la vie revenait dans ses veines, à mesure aussi une guerre sourde et impitoyable était savamment dirigée contre Ellen par miss Matilda. Celle-ci, très préoccupée de l'affection de sir Robert pour la jeune Irlandaise, avait fait part à sa sœur de toutes ses craintes et pris d'énergiques résolutions. De nouveau les domestiques furent gagnés par Edgar, qui profita habilement de la faiblesse de son maître, et bientôt Ellen put se convaincre qu'elle était plus que jamais isolée au château et qu'il ne lui restait plus qu'un défenseur et qu'un ami, sir Glengarry lui-même.

Ellen s'efforçait d'oublier ses ennuis en causant avec son oncle des sujets qui lui tenaient le plus au cœur, et la présence de miss Matilda elle-même ne l'empêchait pas d'entraîner sir Robert à sa suite

dans des souvenirs de famille qui rapprochaient le moment, si ardemment désiré, où elle le verrait revenir à la foi de l'Irlande.

Au sortir de ces conversations, miss Tilda montait à sa chambre plus effrayée et plus violente. Elle saisissait alors sa plume et écrivait des pages enflammées par la crainte à sa sœur Barbara. Et la réponse apportait toujours plus d'appréhension dans ses rapports avec Ellen, si bien que celle-ci avait fini par croire que c'était la foi protestante de sir Glengarry que miss Matilda craignait de voir se perdre. Mais la religion préoccupait peu l'esprit de la vieille fille. Elle ne pensait qu'à la riche proie qu'elle ne voulait pas laisser échapper. Elle voyait, aussi bien qu'Ellen, l'état de sir Glengarry qui, à peine remis, pouvait à la moindre émotion être atteint d'une seconde attaque probablement mortelle. Le but devenait proche, le long et dur rêve allait enfin se réaliser, et il ne fallait pas qu'une enfant de vingt ans, une étrangère, une Irlandaise, une catholique détruisît, tant d'espérances et fit crouler un si bel édifice !

Un jour, miss Matilda sembla avoir pris quelque importante décision. Ses yeux brillaient, ses papillotes s'agitaient au vent, elle possédait comme un tourbillon au milieu du château. Vers le soir, on la vit partir d'un pas rapide et se diriger vers le bourg de Luss. Elle ne revint qu'à la nuit, après trois longues heures d'absence, et nul ne sut ce

qu'elle fit dans l'intervallo ; mais le regard qu'elle jeta sur Ellen en traversant le salon pour regagner sa chambre était encore plus chargé de haine qu'à l'ordinaire.

Le surlendemain, un dimanche après la messe, Ellen eut à son tour occasion d'aller au village pour visiter plusieurs familles pauvres et acheter quelques menus objets dont elle avait besoin.

Elle partit par une belle journée de décembre, froide, neigeuse, qui mettait des glaçons au bout des aiguilles de pins et qui faisait geler le lac Lomond. De grandes volées d'oiseaux sauvages tournaient autour des crêtes de montagnes, un tapis blanc comme un linoléum enveloppait la terre et prenait sur les pentes du Ben Lomond des reflets d'un gris bleuté. Enveloppée dans son manteau de drap doublé de fourrure, dont le capuchon à gland de soie pendait dans son dos, Ellen marchait vite, glissant dans le sentier qui descendait de Glengarry-Castle, marquant son pas dans la neige durcie.

Son esprit s'éveillait à l'inquiétude devant la persistance des sentiments hostiles de miss Matilda. La jeune fille se demandait si les espérances qu'elle avait conçues pour la conversion de son oncle ne seraient pas déçues, et si l'édifice qu'elle voulait élever ne serait pas renversé par un vent d'orage. Mais elle était décidée à être jusqu'au bout ferme dans sa conduite, et à ne pas

CHACUN SON TOUR

Aujourd'hui toutes les fractions du parti républicain sont également discréditées devant le pays : après les opportunistes, les radicaux. On sait l'immense impopularité dont jouissaient déjà devant les électeurs M. Ferry (surnommé le Tonkinois) et ses satellites du centre des deux Chambres. Les radicaux comptaient sur la popularité du citoyen Floquet pour refaire à la République une virginité nouvelle. On se souvient des paroles de M. Clémenceau, quelques jours avant la chute du ministère Tirard, dans cette séance fameuse où les députés ne furent occupés que du général Boulanger et des incidents de Clermont-Ferrand. « C'est vous qui perdez la République », s'écriait M. Clémenceau en s'adressant à M. Tirard, c'est la politique étroite et bourgeoise de l'opportunisme qui, seule, a fait du général Boulanger une idole populaire. Et il indiquait comme remède infallible l'avènement du ministère radical dans lequel toutes les aspirations démocratiques du pays trouveraient la satisfaction à laquelle elles avaient droit.

Le vœu de M. Clémenceau a été réalisé. Les radicaux ont remplacé les opportunistes au pouvoir. Croit-on que le mouvement boulangiste a été enrayé ? Croit-on que le nom de Floquet a eu, comme l'annonçait M. Clémenceau, le pouvoir magique de remédier à tous les périls de la République ?

Écoutez comment ce nom est accueilli par nos populations démocratiques : « A Avesnes, raconte le *Figaro*, à la sortie de la réunion de l'Alcazar, un incident s'est produit. Un Monsieur crie : *Vive Floquet !* On veut lui faire un si mauvais parti qu'il en est réduit à se cacher dans une cave. » Triste éclipse pour le politicien verbeux et pompeux qui trônait naguère encore au Palais-Bourbon, majestueux ainsi qu'un Roi-Soleil, et que les radicaux avaient acclamé si longtemps à l'avance comme l'astre le plus brillant et le plus lumineux du firmament républicain !... ALFRED LAFARGUE.

LE PRIVILÈGE DE LA BANQUE DE FRANCE

Les républicains, sentant combien leur concentration est fragile, vont, paraît-il, exhorter la Chambre dès sa rentrée à s'occuper des lois d'affaires, et déjà leurs journaux signalent les questions à traiter. Celle autour de laquelle on fait le plus de bruit est incontestablement la question du privilège de la Banque de France.

M. Sans-Leroy avait déjà engagé la campagne par sa proposition dont l'urgence fut, il y a quelques semaines, repoussée grâce à M. Tirard, mais votée par quatre députés devenus ministres aujourd'hui, MM. Floquet, Lockroy, Peytral et Goblet. Cette proposition demandait la nomination d'une commission de 33 membres chargée de fixer les conditions auxquelles le Privilège, qui expire dans 40 ans, devrait être

renouvelé à la Banque actuelle ou à tout autre établissement.

Depuis lors, on a élargi la question et il ne s'agit plus seulement de conditions nouvelles et de charges supplémentaires à imposer à la Banque de France, mais de la dissolution de la Société actuelle, à laquelle on substituerait une Banque nationale ou une Banque d'Etat ; les combinaisons sont multiples. Il y a aussi des partisans de la suppression pure et simple du Privilège et de la liberté des Banques.

Les plus modérés sont ceux qui veulent imposer à la Banque des charges nouvelles. Comme M. Camille Dreyfus qui voulait donner aux succursales le service des trésoriers-payeurs que l'on supprimerait, et le partage des bénéfices avec l'Etat, ainsi que cela se fait en Allemagne et en Belgique, et d'ailleurs, il faut le reconnaître, dans tous les autres pays, la Banque abandonnerait à l'Etat les trois quarts de ses bénéfices au-dessus de 8 0/0 du capital nominal.

Les régents de la Banque ne se sont pas encore mêlés à la discussion, ils n'ont jusqu'ici rien répondu aux attaques : ils doivent redouter cependant d'être amenés à faire spontanément des sacrifices, même au prix d'une diminution nouvelle de leurs bénéfices. Mais quoi qu'il advienne, les intérêts des actionnaires auront à souffrir, c'est ce que veulent les radicaux. Il est à souhaiter du moins que ce que les actionnaires perdront soit récupéré par le commerce.

INFORMATIONS

LA PAIX ARMÉE

On se bat encore au Tonkin ; une dépêche officieuse nous apprend que dans un combat livré par les rebelles, le 49 avril, un capitaine du 2^e tirailleurs, M. de Nugent, a été mortellement blessé. Il est vrai qu'actuellement le gouverneur, le résident général, le secrétaire général du gouvernement de l'Indo-Chine sont à Paris ou en route pour Paris avec un congé illimité !

Administration et pacification marchent de pair !

Une autre nouvelle plus grave nous est également communiquée par le gouvernement. Cinq jours après que le drapeau français eut été arboré sur toutes les îles sous-le-vent de Tahiti et sur la demande de la population, une attaque a eu lieu contre un détachement du corps d'occupation. Nous avons à déplorer la mort d'un enseigne de vaisseau et de deux marins ; trois autres ont été blessés. Pour nous consoler, on nous affirme qu'actuellement la situation est excellente dans l'île.

Que de sacrifices et que de sang nous auront coûté et les aventures coloniales de la République et sa paix armée ! E. R.

ENCORE LES 40,000 FRANCS

On assure qu'un groupe de conseillers municipaux, parmi lesquels M. Joffrin et M. Strauss, va soumettre un nouveau pro-

jet de délibération au Conseil municipal pour faire revoter le secours de 40,000 francs dans des conditions permettant au pouvoir central de l'approuver.

Il s'agirait d'attribuer les 40,000 francs à titre de secours aux familles nécessiteuses des localités où sévit la grève, mais sans faire allusion à celle-ci.

En outre, on supprimerait la disposition des fonds au syndic du Conseil municipal qui était manifestement illégale. L'exécution de la mesure serait laissée, comme la loi le veut, au préfet de la Seine.

Nous lisons dans le *Voltaire*, feuille opportuniste :

« Voici comment est composée la maison Jules Rouff et C^{ie} qui édite l'*Invasion allemande*, sous la signature de M. Boulanger :
1^o M. Jules Rouff, israélite, de Genève, sujet suisse ;
2^o M. Nathan Guttmann, beau-frère du précédent, israélite de Francfort sur-le-Mein, sujet allemand. »

AFFAIRE WILSON

Quelques semaines ont passé sur l'affaire Wilson, et il semble déjà qu'elle soit vieille de plusieurs années.

L'une des actrices de cette comédie, M^{me} Rattazzi, appartient cependant de nouveau à l'actualité. Par suite d'une remise partielle de sa peine, qui ne devait expirer que le 40 juillet, elle a été relâchée mardi soir 45 mai, à sept heures.

M^{me} Rattazzi était détenue depuis le 9 octobre ; pendant cinq mois, jusqu'à ce que sa condamnation fût devenue définitive, elle a vécu à la pistole dans la prison de Saint-Lazare. Depuis quatre mois, elle était à l'infirmerie où on la soignait pour une maladie des yeux.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — On mande de Barcelone, 46 mai :

« La reine-régente vient de faire son entrée à Barcelone.

« Plusieurs arcs de triomphe ont été élevés en son honneur.

« La régente, portant le roi Alphonse XIII dans ses bras, s'est rendue à la cathédrale.

« Une foule énorme était massée sur le parcours suivi par le cortège.

« Le général Berge, envoyé extraordinaire de la France, et M. Cambon, ambassadeur à Madrid, sont arrivés.

« L'escadre française a dû entrer cette nuit dans le port de Barcelone. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 mai.

La physionomie du marché ne s'est pas sensiblement modifiée. Le 3 0/0 clôture à 82.57 et le 4 1/2 0/0 à 105.70.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,417.50. Dans sa dernière séance hebdomadaire le conseil

se détourner sans raison grave du but qu'elle s'était proposé.

Ellen arrivait à Lusa : elle remarqua avec surprise que les premiers regards qui s'attachèrent sur elle étaient pleins de malveillance. Elle ne voulut pas y prendre garde et salua, comme d'habitude, de son sourire un peu mélancolique, tous ces visages connus. Mais sa surprise ne fit que s'accroître quand elle vit que personne ne répondait à ses avances, et qu'après son passage on chuchotait à demi-voix en la montrant du doigt. Son cœur se serra malgré elle ; car elle aimait ces paysans simples et rudes, auxquels elle n'avait jamais fait que du bien.

Elle s'avança vers la boutique dans laquelle elle voulait pénétrer et elle allait y entrer lorsque la marchande, qui se tenait sur le seuil, l'aperçut, fronça le sourcil, et grommelait quelques paroles indolentes poussa brusquement la porte qui se ferma avec un bruit sec.

Stupéfaite, Ellen se retourna et jeta un long regard autour d'elle comme pour chercher l'explication de cette énigme. Le sang monta à ses joues empourprées et elle se sentit frissonner ; mais aucun sourire ami ne répondit à son muet appel, elle fit quelques pas, et, baissant la tête, elle sentit une larme brûlante perler soudain à sa paupière, rouler sur sa joue et tomber enfin sur sa main glacée.

A ce moment, le pasteur protestant de Lusa, M. Carrell, sortit de chez lui : il était couvert de fourrures, et ses souliers plats frappaient sur le sol avec des coups lourds et réguliers. En apercevant Ellen, il eut un léger mouvement de surprise, s'arrêta un instant, hésita, puis, s'avançant vers la jeune fille de l'air d'un homme qui a pris une subite résolution, il la salua et la pria de vouloir bien le suivre un instant. A peine remise de sa surprise, Ellen le suivit machinalement, à travers un jardin soigné dans lequel couraient plusieurs enfants surveillés par une grande dame aux traits anguleux, traversa un vestibule, et s'arrêta enfin devant une porte que le pasteur ouvrit.

C'était le salon de M. Carrill, une petite pièce carrée, éclairée par une fenêtre, et dont les murs blancs s'élevaient sans autre décoration que quelques portraits de famille. Au milieu était une table recouverte d'un tapis, deux ou trois fauteuils, et plusieurs chaises. Ellen s'assit, le pasteur s'approcha d'elle. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, court, gras, rose avec des mèches indomptées qui couraient sur son front. Il avait les manières et le langage prétentieux et cherchés, et fixait sur Ellen un petit œil rond, d'un gris pâle.

— Mademoiselle, lui dit-il d'un son de voix mielleux, pardonnez-moi de vous avoir aussi singulièrement amené ici ; mais de graves motifs me pressaient d'avoir un entretien avec vous.

Ellen, de plus en plus surprise, les yeux fixés sur M. Carrell, cherchait vainement à deviner la pensée du pasteur.

Il semblait embarrassé, et passait la main dans ses favoris grisonnants.

— Vous avez l'air de ne pas me comprendre, miss Ellen Mac-Gaway, dit-il.

Le regard de la jeune fille lui montra clairement qu'il disait vrai.

— La marche des circonstances force bien souvent notre volonté, alors même qu'elle voudrait rester libre.

Ellen, de plus en plus intriguée, se décida à demander les explications que le pasteur semblait, par ses réticences, hésiter à lui donner.

— Monsieur, dit-elle, d'une voix claire, quoiqu'un peu tremblante, veuillez vous expliquer ; je vous avoue que je ne comprends rien à tout ce qui se passe ici.

— Mademoiselle, un pasteur a le droit et le devoir de veiller sur son troupeau ; c'est une mission sacrée, souvent rude et pénible à remplir. Il s'arrêta, un instant satisfait de son début, et reprit, les yeux à demi-clos :

— C'est à lui qu'est dévolu le soin d'arrêter le loup de la bergerie, et d'empêcher les agneaux de suivre les pas du tentateur.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

a autorisé pour 4,093,536 fr. de nouveaux prêts dont 2,499,870 fr. en prêts fonciers et 1,598,666 francs en prêts communaux. Les obligations font preuve d'une fermeté remarquable. Les plus recherchées sont celles qui laissent encore une suffisante pour assurer des bénéfices aux porteurs.

La Société Générale est en progrès sensible à 458. La Bourse a bien accueilli la solution du différend qui existait entre la Société et la maison Dreyfus.

Les Dépôts et Comptes courants se fixent à 600. Les obligations de la Société des Immeubles de France clôturent à 386, avec des achats très suivis. Ces titres remboursables à 1,000 fr. rapportant 15 fr. d'intérêt annuel et offrant des garanties immobilières de premier ordre, sont appelés à une hausse rapide. Il faut donc se hâter de profiter des cours actuels, les obligations similaires de la Banque hypothécaire cotant depuis longtemps 495 francs.

L'action de Panama donne lieu à des transactions très suivies au comptant comme à terme et clôture à 357.50. On échange des primes dont 5 et 10 à 380 et 400 au 15 prochain. Ces écarts témoignent bien des bonnes dispositions du marché. Les Métaux sont à 815.

Bien des personnes sont embarrassées pour vendre des nues-proprétés dont elles ont hérité ; nous rappelons que la compagnie d'assurances sur la vie l'Abeille achète ces valeurs aux conditions les plus avantageuses.

L'assemblée générale de la Transatlantique aura lieu au 31 courant.

Le Comptoir d'Escompte cote 1,035. Le marché de nos chemins de fer est calme.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

M. le docteur Peton, qui a été nommé conseiller municipal à Saumur et à Dampierre, n'a pas accepté le mandat dans cette dernière commune.

RECLAMATION A M. LE DIRECTEUR DES POSTES DE SAUMUR.

Le *Patriote* d'Angers a publié une réclamation du public saumurois, relative à l'encombrement des guichets après 7 heures du soir.

Cette réclamation est bien fondée et nous y joignons la nôtre en publiant la note du *Patriote* :

« Les commerçants nous prient de demander à M. le Directeur des postes que le deuxième guichet soit ouvert de 2 heures à 9 heures du soir.

« Ce guichet n'est aujourd'hui ouvert au public que jusqu'à 7 heures, et ce n'est pas suffisant.

« Après 7 heures, le public est encore très nombreux et un seul employé ne peut satisfaire à toutes les demandes. Nous espérons que M. le Directeur voudra bien accueillir favorablement la prière du public saumurois. »

Bien que parfaitement renseigné à la première heure, nous n'avions pas cru devoir parler d'un drame qui s'est passé dans la nuit de dimanche à lundi, et dans lequel un élève de l'École de cavalerie se serait, d'après le rumeur publique, gravement compromis.

Aujourd'hui que la presse s'en est emparée, disons que chacun a parlé avec des réserves, des réticences qui dénotent que l'on ne voulait pas dire toute la vérité.

La position de la victime, M. G., marchand des logis fourrier, est assez inquiétante ; il y a cependant un mieux sensible depuis hier.

On a écroué hier soir, à la prison de Saumur, le nommé Thibaudeau, jeune homme de 21 ans, inculpé de vol et condamné par défaut par le tribunal.

Arrêté à Montluçon, M. le procureur de cette ville l'a fait transférer à Saumur.

L'Harmonie Saumuroise

Le concert d'hier soir a été un des bons, sinon le meilleur, que l'*Harmonie* nous ait fait entendre depuis sa création.

Chaque musicien, aiguillonné par l'espoir d'un succès au concours de dimanche, avait mis toute son attention et tout son talent, et il en est résulté une exécution parfaite, nous pourrions dire irréprochable.

Dès le premier morceau, un pas redoublé d'une allure très martiale et d'un chant agréable, on sentait une assurance dans l'attaque et une parfaite homogénéité dans la mesure qui faisaient bien augurer pour la suite du programme. Aussi l'ouverture de *Victoria*, de Paimparé, a été un véritable triomphe pour nos jeunes musiciens et

surtout pour leur digne chef, M. Goubeault.

Dans la fantaisie variée de Foare, on a apprécié différents solistes. M. Muray, clarinetiste, a des sons d'une pureté et d'une justesse rares. Si le talent de ce jeune homme avait été plus remarqué et stimulé à propos, il est certain que Saumur aurait produit un grand artiste; quoi qu'il en soit, il occupera toujours une place fort honorable dans un orchestre d'élite. M. Greffio, basse-solo, a joué avec beaucoup de sentiment, il fait sortir de l'ingrat instrument des sons agréables, et toutes ses notes sont justes et bien détachées. Nos compliments à MM. Beaumont, saxophone, Richard, basse, et Crouet, petite clarinette.

Après ce morceau, des applaudissements enthousiastes se sont fait entendre.

On a applaudi également à outrance la magnifique ouverture, le *Camp du Drapeau*. Cette partition magistrale, que l'Harmonie nous a fait entendre déjà plusieurs fois, est jouée avec une scrupuleuse exactitude des moindres nuances. M. Goubeault est un véritable délicat, qui sait faire pénétrer au cœur toutes les sensations de la musique; il a su communiquer à chacun de ses exécutants ce feu sacré du sentiment et de la nuance, sans lesquels il n'y a pas d'art possible.

C'est dans la *Muette de Portici*, mieux connue et plus populaire, bien faite aussi pour développer le goût du beau en musique, que chacun a pu apprécier et les qualités du chef et le talent des artistes.

Après les dernières variantes sur le chant d'enthousiasme: « Honneur, honneur et gloire », des applaudissements frénétiques sont partis de toutes parts et ont témoigné à cette jeune société des sympathies du public.

Comme dans l'opéra d'Auber, nous avons l'espoir de célébrer ce « beau jour » avec honneur et gloire en apprenant que l'Harmonie Saumuroise arrive du concours de Niort couverte de lauriers.

Le concert donné hier soir par l'Harmonie Saumuroise nous amène encore à formuler ce vœu :

Quand aurons-nous une musique d'harmonie qui se fera entendre régulièrement ?

L'empressement et la persévérance qu'a mis le nombreux public à écouter le concert prouve combien on aime la belle musique à Saumur. Il était, en effet, près de dix heures et demie quand le dernier morceau a été terminé et personne ne songeait à quitter la place avant la fin.

Il est impossible de demander aux jeunes gens de la ville, qui se dépensent déjà beaucoup, de jouer souvent. Une musique militaire, surtout dans une ville qui possède un régiment d'officiers, serait mieux à sa place à Saumur que partout ailleurs, et, comme dans toutes les villes de garnison, il y aurait alors musique au moins deux fois par semaine.

Aurons-nous jamais cette bonne fortune ?

Le moment des chaleurs semble se prolonger quelque peu, et avec la chaleur, les inconvenients qui en découlent sont nom-

breux. Parmi ces inconvenients, il en est sur lesquels la presse doit appeler tout particulièrement l'attention de ses lecteurs.

Les nouvelles découvertes scientifiques nous ont appris que la plupart des maladies sont amenées par l'absorption de microbes infinis qui nous empoisonnent. L'eau et l'air sont les éléments qui contiennent naturellement le plus de ces microbes meurtriers.

M. Pasteur, le célèbre savant, a inventé un filtre, qui purifie l'eau d'une manière admirable. Tout le monde devra posséder le filtre Chamberland, système Pasteur, pour boire l'eau absolument pure.

Pour se préserver du mauvais air, chacun devra se camphrer, se phéniquer, se goudronner en quelque sorte l'estomac et les bronches, afin d'enrayer les effets pernicieux de ces ennemis invisibles et mortels.

LES EXAMENS POUR SAUMUR

Sous ce titre, on lit dans la *France militaire* :

« Pour répondre au désir d'un grand nombre de nos lecteurs, nous donnons ci-après la composition de la commission chargée d'examiner les sous-officiers de cavalerie proposés pour aller à Saumur et déjà reçus à l'écrit.

» Président : lieutenant-colonel Cabrié, du 1^{er} hussards.

» Membres : MM. Geslin de Bourgogae, chef d'escadrons au 19^e chasseurs ;

» Lafeuillade, chef d'escadrons au 20^e dragons.

» Ajoutons que la liste des sous-officiers admis à subir l'examen oral ne paraîtra pas à l'*Officiel*.

» Pourquoi? nous ne saurions le dire.

» Cependant, la 1^{re} direction a fait paraître l'année dernière cette liste en ce qui concerne les sous-officiers d'infanterie.

» Le 2^e bureau serait-il moins zélé que son voisin ? »

Le mariage du comte François de Maillé, fils du comte Armand de Maillé, député et président du Conseil général de Maine-et-Loire, avec M^{lle} de Fezensac, fille du duc et de la duchesse de Fezensac, sera célébré le 30 mai, à l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris.

La bénédiction nuptiale sera donnée par M. l'abbé Gardy, curé de Sainte-Clotilde.

Témoins du fiancé : le duc de Chartres et le marquis de Montesquiou-Fezensac; témoins de la fiancée : ses beaux-frères, le duc de Plaisance et le duc de La Force.

Les courses de La Roche-sur-Yon auront lieu le dimanche 1^{er} et lundi 2 juillet 1888, à deux heures du soir.

ENCORE UN SUICIDE A VITRÉ !

Décidément, c'est une épidémie qui règne dans le département d'Ille-et-Vilaine!

Après avoir relaté quatre suicides à Rennes en six jours, après avoir publié le suicide du soldat musicien à Vitré, voilà que dans la même ville, à quinze jours de distance, au même régiment, un fait semblable vient de se produire mardi dernier.

— Vous avez là de joli tripoli, caporal !

Le Parisien qui arrivait, en jurant et en frappant le plancher à coups de crosse, au milieu de ces paisibles travaux professionnels, produisit sensation.

— Canaille d'adjudant ! dit-il en jetant son fusil le long d'un mur, homme de malheur !

— Il l'a pû ?

— Sans doute. Il m'en vent ; il m'a guetté, le lâche !

A ce mot de lâche, le tambour, le doyen de la chambrée, qui astiquait sa caisse avec une conscience voisine de la passion, leva la tête, souffla fortement dans ses fortes moustaches, et regarda, en haussant les épaules, le mauvais petit nouveau qui osait parler de la sorte d'un ancien du régiment.

Toute la chambrée crut qu'il allait répliquer, car il machonnait furieusement.

Mais le tambour n'est pas improvisateur. Au dernier moment, il se défia de lui-même, et se remit à frotter sa caisse.

— Oui, tambour, je le maintiens, un lâche, qui ne peut pas entendre un feu de peloton sans se trouver mal. La sais-tu seulement son histoire, à l'adjudant ?

L'indignation serrait si fort à la gorge le vieux tambour qu'il ne put pas répondre. Mais il manifesta sa pensée en ramenant ses deux poings près

Cette fois, le fait a une certaine pointe de plus grande gravité.

En effet, il ne s'agit plus aujourd'hui d'un soldat sans galons, mais bien d'un officier, d'un capitaine !

Un capitaine du 70^e régiment d'infanterie, à Vitré, se faisait amener son cheval, mardi, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi.

Ayant laissé son sabre soit à la caserne, soit en tout autre lieu, il dépêcha son ordonnance pour aller le prendre et le lui rapporter.

Bien surpris fut celui-ci, lorsqu'en rentrant dans l'appartement de son capitaine, il le trouva baignant dans son sang.

Le malheureux officier, se trouvant seul, s'était tiré un coup de revolver dans la tempe.

La mort fut instantanée.

On ignore encore les causes qui l'ont poussé à un pareil acte de désespoir.

Le capitaine n'était âgé que de 38 ans.

Il est à déplorer que de pareils faits se produisent surtout dans l'armée, où tout soldat, quel qu'il soit, officier ou autre, doit montrer plus de courage à supporter les mille misères de la vie et n'avoir qu'un seul but : sacrifier son sang pour une cause plus noble, plus sainte, plus grande, et à laquelle tout soldat français doit se vouer.

(Petit Rennais.)

LE CONTRE-POISON

Sous ce titre, M. Léo Taxil crée aujourd'hui, sous la forme d'une série bi-mensuelle de brochures populaires, une publication destinée à rendre les plus grands services à la cause chrétienne et conservatrice.

La première de ces brochures, qui vient de paraître, traite ce sujet qui intéresse tant les catholiques : **Rome sera rendue à la Papauté.** C'est là un exposé très éloquent de la Question Romaine, mis à la portée du peuple.

En créant cette série de brochures à bon marché, M. Léo Taxil se propose de vulgariser toutes les questions du jour. Nos adversaires spéculent sur l'ignorance du peuple; ils ont pris l'habitude de travestir les faits de la façon la plus mensongère; disciples de Voltaire, ils vivent de la calomnie. Ces mensonges, il faut les réfuter; ces calomnies, il faut les confondre. Telle est la tâche que s'est imposée M. Léo Taxil, fort de l'approbation et des encouragements de N. T. Saint-Père le Pape Léon XIII et de NN. SS. les principaux Archevêques et Evêques.

Chaque brochure de la série intitulée le *Contre-Poison* coûte seulement **10 centimes**. En vente chez les libraires et dans les gares. Dépôt central : à l'Agence des Bons Livres, rue de Lille, 51, à Paris. Abonnements : 2 fr. 50 par an pour la France et l'Algérie.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 18 mai, 1 h. 26 soir.

Les ministres réunis ce matin en Conseil de cabinet ont longuement discuté la loi ouvrière.

Le gouvernement appuiera les risques professionnels.

de sa poitrine, comme s'il allait s'élançer sur le Parisien. Celui-ci eut peur, un instant.

— C'est bon, si tu la connais, dit-il. D'abord, je ne te demande pas de m'aider à la raconter, va ! C'est pour les camarades, ce que je vais dire.

— Oui, oui, Parisien, raconte-la.

Le Parisien, content de parader une fois de plus, s'assit négligemment sur le coin de la table massive qui orne la chambrée, table à manger, table à écrire, table à cirer le cuir des ceinturons. La moitié des réservistes et quelques soldats se rangèrent autour de lui, chacun fourbissant quelque chose.

— Eh bien ! voilà, mes enfants. L'adjudant n'a pas toujours été adjudant, vous le comprenez bien. Lors de la guerre où M. Bazaine a trahi, il était simple sergent-fourrier, habillé en gros drap bleu comme vous, comme moi, comme le tambour qui est là. N'empêche qu'il a commandé en chef devant l'ennemi.

— Oh ! par exemple, un sergent ?

— Aussi vrai que je suis de Montmartre. C'est peut-être lui qui s'est battu le dernier de toute l'armée française, la veille de l'armistice, au soir. Je ne sais plus où c'était, un petit nom de campagne inconnu. Ce que je sais bien, c'est que le sous-lieutenant avait été tué, le sergent-major aussi, et que le reste du peloton de reconnaissance se trouvait canardé par les Prussiens cachés dans une ferme, là-haut, sur le coteau. Le fourrier regarda

M. Floquet a lu le projet de loi sur les Associations qui a ensuite été remis à M. Goblet.

Cabinet dentaire de M. V. ANJUBAULT,
rue de Provence, 66, Paris.

M. V. ANJUBAULT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, rue Saint-Jean, 8, les premiers et les troisièmes dimanches et lundis de chaque mois.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complots Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

M. DOUBNEL, EPICERIE CENTRALE, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il vient de recevoir de l'Union des Propriétaires de Nice, — dont le siège de la Société et de l'exploitation sont à Nice, 9, boulevard de l'Hôpital, et la maison de vente à Paris, 10, avenue de l'Opéra, — des Huiles d'olives nouvelles surfinées dont la pureté lui est garantie sur facture et par l'article 3 des statuts de la Société ainsi conçu :

« La Société s'interdit absolument le commerce de toute huile autre que celle d'olive pure. »

Cette huile supérieure est vendue 4 fr. 20 le 1/2 kilog. au détail, 4 fr. 40 par 5 kilog. et 4 fr. par 10 kilog.

M. J. BRUYÈRE a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un **Cabinet d'Architecte-Expert-Métreur-Vérificateur.**

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^o, 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h.

Librairie ABEL PILON, rue de Saumur, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAIN ou

ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

2 Feuilleton de l'ECHO Saumurois.

L'ADJUDANT

Presque personne ne s'était aperçu du départ de l'adjudant, et moi-même je n'y pensai bientôt plus.

A dix heures, quand le bataillon entra à la caserne pour la soupe, je ne sais plus quelle sottise commit le Parisien, mais il se fit punir et punir par l'adjudant Bouvet, plus bourru ce jour-là que jamais. Il monta furieux dans la chambrée, où les hommes commençaient déjà à nettoyer leurs fusils et le reste.

Sur les couvertures brues des lits, les soldats « de l'active » avaient étalé le système complet de leurs broses, des chiffons gras, la patience à boutons, la patte de lapin, l'indispensable tripoli dans une bouteille. Couchés ou assis sur leurs paillasses, les réservistes, un morceau de leur arme à la main, convoitaient ces instruments de nettoyage qui leur manquaient. On entendait se croiser des promesses de petits verres et des demandes accompagnées de paroles flatteuses, propres à toucher les cœurs :

— Prête-moi ta patience, dis, ma vieille ?

— Non, vrai, Chopinard, quand tu passeras dans le pays...

s'il y avait encore un clairon pour sonner la charge. Plus de clairon. Alors il cria tout simplement :

« Enlevez-les ! » Tout le monde parut, naturellement. Mais tout le monde n'arriva pas. Il en resta bien une douzaine le long de la route, sur le dos. Ah ! par exemple, le premier qui arriva ne manqua pas son coup. Il frota une allumette, alluma sa mèche et f... le feu à un pailler qu'il y avait contre la maison. Voilà de la fumée qui monte, de la flamme aussi, et le grenier qui commence à brûler. Eux qui s'étaient barricadés là-dedans, les Prussiens, ça leur tombait sur leurs casques à pointe. Ils criaient, ils criaient ! Bismarck aurait pu les entendre. Le fourrier ne savait pas l'allemand, mais il comprenait ce que ça voulait dire. Avec deux hommes, il se jette contre la porte, vlan ! et il l'effonce. Derrière... derrière, mes enfants, il y avait plus de quinze Prussiens qui haragouinaient : Grâce, grâce !

— Ils demandaient la vie, insinua une recrue.

— Précisément. Le sergent les désarma, on les emmena prisonniers, en chantant, comme de juste, pendant que le toit continuait à brûler. Alors, Bouvet regarde une dernière fois dans la chambre. Et savez-vous ce qu'il voit, à travers la fumée ? Il voit un officier ennemi, un capitaine, un grand blond, raide comme un piquet, appuyé au mur, son revolver à la main, et qui le frotte de ses deux yeux.

« Le fourrier lui crie : « Rendez-vous ! »

« Le capitaine ne bouge pas. Bouvet répète plus haut : « Rendez-vous ! »

« Rien. Le Prussien regardait toujours, à moitié grillé, avec son air insolent. Ma foi, le fourrier, qui ne décollerait pas depuis le matin, se tourne du côté de la porte : « Feu ! »

(A suivre.)

RENÉ BAZIN.

CANAL DE SUEZ

Assemblée du 15 Mai 1888.

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. FERDINAND DE LESSEPS

Le Rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Chartras, 9, à Paris.

Nous venons de subir, sans dommages, une des crises commerciales et maritimes les plus intenses et les plus prolongées qui aient été enregistrées depuis longtemps.

La diminution de nos taxes a heureusement permis à des marchandises, qui ne se transportaient encore que par la voie du cap des Tempêtes, de prendre la voie du Canal maritime, ce qui a eu pour nous le double avantage d'éviter à nos rades la dépression dont souffrent depuis trois ans toutes les entreprises de transport, et de détourner dès maintenant, à notre profit, une partie du trafic général entre l'Europe et l'Asie destiné à nous venir de plus en plus.

Les premiers mois de l'année actuelle semblent marquer la fin de la crise, en nous promettant un large accroissement de trafic, et il est probable que, suivant la loi ordinaire, la reprise du mouve-

ment s'accroîtra d'autant plus que la crise passée aura été plus profonde et plus prolongée.

Nous sommes en mesure de soumettre à votre approbation un dividende de 78 fr. 229, supérieur de 2 fr. 894 à celui de l'année dernière, avec des recettes actuelles qui sont déjà plus que des promesses pour le dividende de l'exercice 1888. Ces promesses pourraient favoriser des vues de spéculation toujours nuisibles, — qu'elles soient en hausse ou en baisse, — à la marche régulière et progressive des entreprises industrielles. Votre Conseil ne peut que vous prémunir contre les jeux de la spéculation.

La recette du transit a été de 58.125.375 fr. 43. 395 navires ont transité de nuit à l'aide de la lumière électrique. Cette navigation spéciale s'effectue avec la même facilité que la navigation de jour.

Les recettes du Domaine commun se sont élevées à 548.574 fr. 26; celles du Domaine particulier comprennent 292.719 fr. 33 de locations et 6.933 fr. 92 de ventes de bâtiments.

L'augmentation du personnel nécessitée par les travaux d'amélioration du Canal nous a conduits à établir un hôpital confié aux sœurs de la Charité et placé sous l'invocation de Saint-Vincent-de-Paul.

Nous terminons à Port-Thewfik la construction d'une église et d'écoles qui donneront satisfaction à un ordre élevé de besoins chez les familles de nos employés.

La ligne entière du Canal et ses gares, la rade et le chenal ont été entretenus en bon état de navigabilité. Les diverses tempêtes qui ont sévi du 21 au 23 janvier et du 14 au 16 décembre n'ont causé aucun dommage aux ouvrages du port.

La rectification de la courbe du lac Timsah est terminée.

L'élargissement de 5 mètres du kilomètre 152 à Port-Thewfik est fini.

L'approfondissement du Canal à 8 m. 50 est exécuté sur 90 kilomètres.

La vitalité de notre entreprise, prouvée deux fois, ayant deux fois victorieusement traversé une crise économique, se chiffre par un total de bénéfices distribués, sous diverses formes, en France seulement, qui dépasse deux milliards et demi de francs.

C'est pourtant de cette entreprise qu'on disait: « Le Canal, s'il est jamais praticable, ne saurait en tout cas être susceptible de produit! »

Ou bien: « Les ingénieurs employés sur les lieux avouent qu'avec les ressources dont on dispose, il faudra au moins cinquante ans pour mener les travaux à bonne fin! »

Ou encore: « Nous sommes persuadés que l'entreprise du Canal de Suez ruinera les actionnaires!... »

Il faut croire que les pronostics sinistres, que les attaques de la spéculation, que les outrages et les calomnies sont nécessaires à l'accomplissement

des œuvres pacifiques, et que la lutte pour le progrès veut des combats douloureux.

Les angoisses dont on vous a abreuvés n'ont pas ébranlé votre persévérance, et vous recueilliez aujourd'hui les fruits légitimes de votre patriotique énergie.

Parmi vous, un grand nombre, répondant avec moi à l'appel du Congrès international de 1879, se sont associés pour exécuter le Canal maritime de Panama. Un journal anglais, *The Manchester Guardian*, disait dernièrement: « La France est sans nul doute fière d'avoir mené à bonne fin l'expédition du Canal de Suez, en dépit de l'opposition et du manque de foi du reste du monde; l'esprit public a été enflammé par l'idée que l'énergie et le capital français résoudraient le problème longtemps débattu d'ouvrir l'Atlantique et le Pacifique et de compléter ainsi une route maritime directe autour du Globe. »

C'est parce que le Canal de Panama est, en effet, le complément nécessaire du Canal de Suez que votre Président vous demande aujourd'hui, par exception, de rappeler nos luttes et de montrer votre succès à ceux qui, en dépit de tout et de tous, sont restés fidèles à leur mission, en ouvrant au monde le Canal maritime de Suez, universel, libre et neutre.

L'Assemblée a approuvé toutes les résolutions présentées par le Conseil.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le VENDREDI 25 Mai 1888, à une heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, ancienne maison PICHÉRIE et VOISIN.

Il sera vendu:

Armoires, bois de lits, buffets, commodes, armoires à glace, lits en fer, tables de toilette et autres, bureaux, commodes-toilette, canapés, chaises longues, fauteuils Voltaire et de bureau, chaises garnies, grandes glaces, pendules, flambeaux, candélabres, rideaux, portières, tapis; Objets de literie, sommiers, édredons, couvertures, draps, nappes, serviettes, vaisselle et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le MARDI 29 mai 1888, à une heure, A Saumur, étude de M^e BRAC.

I

UNE MAISON, à Saumur, occupée par la Pharmacie Ernoul.

II

DEUX AUTRES MAISONS contiguës, rue d'Orléans, 8 et 10, louées 2,000 fr. à MM. Favereau et Souchard.

III

MAISON, à Saumur, rue de la Visitation, n° 55, louée 100 fr. à M. Beaumier.

IV

L'emplacement d'un moulin, avec onze ares de terrain, au canton des Moulins.

V

Onze ares de pré et quêtiers, au Petit-Puy.

Le tout dépendant de la succession de M. ABEL BIANQUIN.

S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

PETITE PROPRIÉTÉ AVEC JARDINS Sise à Saint-Florent.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE,

Le jeudi 31 Mai 1888, à 1 heure,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON,

EN UN SEUL LOT,

I. -- UNE PROPRIÉTÉ

Située au Vieux-Bagneux, sur le bord du Thouet, à l'abri des inondations, comprenant: Maison avec caves, buanderie, nombreuses dépendances et jardin bien planté, le tout contenant vingt-deux ares.

II. -- Un Clos de Vigne

Contenant soixante-six ares environ, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle, commune de Bagneux.

Ces immeubles, appartenant à MM. LABICHE,

Mise à prix: 15,000 fr.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Mercredi 30 Mai 1888, à une heure,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

De rapport et d'agrément

Située à Panvigne,

Commune de Villebriennier.

Comprenant: Une GRANDE MAISON d'HABITATION, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une FERME, le tout contenant sept hectares cinquante ares.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre prochain,

UNE FERME, située à Beaulieu, commune de Saumur, contenant un hectare soixante ares, clos de murs;

Et soixante-six ares de pré, dans la Prairie-de-Beaulieu;

Exploités actuellement par M. DIXMIER.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS:

Six mois. 7 fr.

Un an. 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

La Maison MEXME FABRES demande des ouvrières.

Guerison de la GOUTTE, du RHUMATISME de la GRAVELLE et de la SCIATIQUE par le VIN DU FLOT (Env. 1^{er} fr.) 30, r. Trévise, Paris, 1^{er} ph. 4 fr. la bout. Env. 2^e bout. c. mand. 8 fr.

ROYAL-KINA Guérit les Fièvres et l'Anémie 250 boulevard des Capucines, Paris

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet; NELLA, par Martial-Moulin; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 MAI.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	83 60	83 60	Est	775	775	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	583	583
3 % amortissable	85 30	85 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	528	Est	397 50	394
3 % (nouveau)	85 30	85 50	Midi	1161 25	1162 50	— 1865, 4 %	521	524	Midi	399	399 50
4 1/2 % (nouveau)	105 65	105 50	Nord	1545	1542 50	— 1869, 3 %	408	409 25	Nord	402 25	401 50
Obligations du Trésor	515	514	Orléans	1910	1907 50	— 1871, 4 %	398 50	398 50	Orléans	402	400
Banque de France	3480	3480	Ouest	887 50	892 50	— 1875, 4 %	514 50	515	Ouest	399	400 50
Société Générale	433 75	433 75	Compagnie parisienne du Gaz	1300	1300	— 1876, 4 %	513 25	513 50	Paris-Lyon-Méditerranée	399	400 50
Comptoir d'escompte	1035	1040	Canal de Suez	2165	2166 25	Bons de liquid. Ville de Paris	530 50	530	Paris-Bourbonnais	396 50	397 50
Crédit Lyonnais	580	582 50	C. gén. Transatlantique	533 75	537 50	Obligations communales 1879	478 75	479	Canal de Suez	589	590
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1418 75	1420	Russe 5 0/0 1870	97 75	97 75	Obligat. foncières 1879 3 %	479	480	Panama 6 0/0	386	386
Crédit mobilier	311 25	312 50				Obligat. foncières 1 83 8 %	386	385			
Canal Intér.-Panama	357 50	358 75									

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.